

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Mona Lizotte	Numéro de permis 2006862	Date d'inspection Le 03 mars 2022	
Nom de l'établissement Garderie Le p'tit monde des enfants		Numéro de téléphone (506) 992-3702	
Adresse 695 rue Principale Clair NB E7A 2H3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	30 juil. 2021	
Commentaires : L'éducatrice concernée est en processus de terminer son cours en ligne.			
9(1) Dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel, le nombre d'éducateurs par groupe d'enfants d'âge homogène bénéficiaires de services est fixé à un éducateur pour chaque groupe composé des enfants suivants : a) au plus trois enfants en bas âge; b) au plus cinq enfants âgés de 2 ans; c) au plus huit enfants âgés de 3 ans; d) au plus dix enfants âgés de 4 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école; e) au plus quinze enfants d'âge scolaire.	9(1)	03 mars 2022	03 mars 2022
Commentaires : Lors de ma visite, il y avait 4 enfants en bas âge pour une éducatrice alors que le ratio est de 1 éducatrice pour 3 enfants en bas âge. Une éducatrice a été rajouter à ce groupe avant mon départ de la garderie.			
9(5) Le nombre d'enfants regroupés dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel ne peut être supérieur au nombre d'enfants pouvant être assignés à deux éducateurs.	9(5)	03 mars 2022	03 mars 2022
Commentaires : Lors de ma visite, il y avait 4 enfants en bas âge pour une éducatrice alors que le ratio est de 1 éducatrice pour 3 enfants en bas âge. Une éducatrice a été rajouter à ce groupe avant mon départ de la garderie.			

Commentaires généraux

Le ratio n'est pas conforme lors de ma visite. Discussion avec l'administratrice pour expliquer les conséquences possibles concernant la continuité du non ratio.
Lors de mes dernières inspections de surveillance soit le 16 février et le 22 février 2022, le ratio était aussi non-conforme.
Plusieurs discussions ont été faites à ce sujet. L'exploitante est au courant de l'importance de la conformité du ratio.

Lors de ma visite en avant-midi, les enfants de 4 ans se préparaient pour aller à l'extérieur.

8.1.4 Supervision (Manuel de l'exploitant)

Commentaires généraux

Pour faire en sorte que les enfants soient supervisés comme il se doit en tout temps, le ratio enfants-personnel doit être maintenu :

- pendant les heures d'ouverture de l'établissement;
- aux heures d'arrivée et de départ, ainsi que pendant les pauses du personnel;
- pendant les jeux extérieurs;
- en tout temps (même pendant la sieste) pour les enfants de moins de 15 mois.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 03 mars 2022

Date

original signé par

Kristelle Lizotte

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 03 mars 2022

Date